Formation "Personnes ressources – repérage et gestion de la crise suicidaire"

Contexte:

Il ressort de la stratégie nationale d'actions face au suicide que ce dernier est une cause de mort évitable. C'est à partir du taux de mortalité par suicide en Région Centre que le jury de la 6ème Conférence Régionale de Santé du 12 décembre 2000 avait préconisé la mise en place du Programme Régional de Santé. En effet la Région Centre connaît une surmortalité de 25% par rapport à la moyenne française, ce qui la place au 16ème rang du niveau national.

Par ailleurs le plan santé mentale (2005-2008) souligne la nécessité d'intégrer la prévention du suicide dans une approche plus globale de la santé mentale tant dans le domaine de la prévention que dans celui de la prise en charge.

Objectif général de la formation :

• Favoriser le dépistage des risques suicidaires pour une diminution du nombre de décès par suicide

<u>Pré – requis :</u>

- Travailler auprès d'un public
- Inscription sous réserve de la signature du responsable hiérarchique s'engageant à favoriser la mise en œuvre des missions de la personne ressource
- Au niveau des aptitudes et des connaissances : aucun pré requis nécessaire

Contenu pédagogique :

- Clarifier les "idées reçues" sur le suicide
- Améliorer les connaissances sur les données épidémiologiques concernant le suicide en France et en Région Centre (incidences, facteurs de risque, et populations à risques)
- Clarifier le modèle de la crise suicidaire en situant les différentes phases du processus suicidaire et les modalités d'intervention d'urgence
- Découvrir et utiliser une grille d'évaluation de la crise suicidaire selon les degrés de : risque, urgence, dangerosité (RUD)
- Déterminer les critères de l'évaluation du risque suicidaire, risque, urgence, dangerosité (RUD)
- Développer des techniques de conduite d'entretien de personnes en situation de risque suicidaire (empathie, écoute active, reformulation des sentiments,...)
- Améliorer les connaissances sur les comportements et crises suicidaires spécifiques aux adolescents et jeunes adultes, personnes âgées, personnes endeuillées,...

Compétences à atteindre :

- Etre capable d'évaluer le risque suicidaire d'une personne
- Etre capable d'adopter des modalités spécifiques de gestion de la crise suicidaire
- Etre capable d'accompagner et d'orienter la personne en crise vers le ou les services adaptés pour une prise en charge
- Etre capable de coopérer avec un réseau de partenaires (domaines sanitaires et sociaux)

Missions:

- Repérer et gérer sur le lieu et dans le cadre de son exercice professionnel les personnes en situation de risque suicidaire
- Identifier sur son territoire les personnes et/ou structures relais pouvant accueillir les personnes présentant un degré élevé de risque suicidaire
- Communiquer des informations sur la thématique suicide auprès de son équipe ou service (rapport ANAES, conférence de consensus,...)
- Présenter à ses collègues de travail la grille d'évaluation de la crise suicidaire selon les degrés de : risque, urgence, dangerosité (RUD)
- Contribuer au développement d'une dynamique de réseau entre les différentes personnes ressources formées au niveau du département

Durée: 2 jours consécutifs

Formation "Personnes ressources – repérage et gestion de la crise suicidaire"

Evaluation

Objectifs:

- Se retrouver entre participants pour échanger sur les apports de la formation dans les pratiques
- Réactualiser les connaissances acquises et les compléter, en tenant compte des besoins identifiés dans telle ou telle situation concrète
- Envisager des solutions pratiques, pour développer les relations entre les participants et avec les différents acteurs locaux
- Réfléchir sur les différents aspects du rôle de la " personne ressource " (mais il est entendu que chacun définit les contours de son engagement en fonction de la connaissance qu'il a du terrain sur lequel il intervient).
- Définir les perspectives de continuité de la formation

Durée: 1 jour

Une attestation de formation est remise à l'issue des <u>3 jours</u> de formation.

FORMATEURS (département de l'Eure et Loir)

Dr Olivier FERRIC - Psychiatre

Centre Hospitalier de Dreux – Service psychiatrie adultes 44 Avenue Kennedy - 28100 DREUX
202 37 51 50 88 / Email: oferric@ch-dreux.fr

Myriam NEULLAS - Directrice

CESEL / Hôtel Dieu / 34, av Maunoury - BP 30407 - 28018 Chartres Cedex
©: 02.37.30.32.66 / Fax: 02.37.30.32.64 / Email: myriam.neullas@cesel.org

Dr Olivier BAIS - Psychiatre

Centre Hospitalier Henri EY – Unité de Psychologie Médicale – Domaine de Gourdez – 129 rue de Chartres – 28630 MORANCEZ ≅: 02 37 30 39 80 / Email: o.bais@ch-henriey.fr

Bouchra FAJRI - Infirmière

IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) 69 rue de Rieuville - 28100 DREUX : 02 37 46 82 43/ Email : bfajri@ch-dreux.fr

Pour toute information complémentaire concernant la formation, contact :

Myriam NEULLAS

Directrice

CESEL (Comité d'Education pour la Santé en Eure et Loir) / Hôtel Dieu / 34, av Maunoury - BP 30407 28018 Chartres Cedex

Tél.: 02.37.30.32.66 / Fax: 02.37.30.32.64 Email: myriam.neullas@cesel.org

<u>Pour s'inscrire, voir la fiche ci-après à renvoyer à Mme M. NEULLAS au CESEL</u>

LA FORMATION PERSONNE RESSOURCE SUR LE REPERAGE ET LA GESTION DE LA CRISE SUICIDAIRE VOUS INTERESSE

FAITES NOUS LE SAVOIR EN RETOURNANT CE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Au CESEL, Hôtel Dieu - 34 rue du Dr Maunoury - BP 30407 28018 CHARTRES CEDEX

> Mme Myriam NEULLAS Directrice Téléphone : 02 37 30 32 66

Pour tout envoi par mail, merci de le faire à l'adresse ci-dessous :

Email: cesel@cesel.org

NOM / PRENOM :
FONCTION:
ORGANISME EMPLOYEUR :
SERVICE:
VOS MISSIONS :
ADRESSE:
TELEPHONE :
E. MAIL :
VOS ATTENTES PAR RAPPORT A CETTE FORMATION :

Merci de joindre à cette demande d'inscription l'accord de votre hiérarchie pour participer à la formation.